

## Le point de Guy Hélin

### Conseiller municipal de gauche

Le rôle du Conseil Général est important pour les 119 communes du Département. Son aide est essentielle dans de nombreux domaines : solidarité, aménagement, savoirs, modes de vie, sans oublier les aides attribuées aux associations. Toute cette action permet de répondre aux attentes et aux besoins des citoyens.



Depuis 2001, le Conseil Municipal a largement sollicité le Conseil général par de nombreuses demandes de subventions, qui ont permis les réalisations de travaux au sein de notre commune, ainsi que l'entretien des espaces forestiers.

**Lors du dernier Conseil Municipal, le 25 Février, 15 des 21 points à l'ordre du jour portaient sur des demandes de subventions :** 2 auprès de l'Etat, 4 auprès du Conseil Régional et 9 auprès du Conseil Général pour un montant de 20% à 80% du coût.

Le rôle de l' élu est tout aussi important. Je voudrais rendre hommage à notre élue Rosy SANNA pour son travail et l'aide apportée aux Carnussiens qui l'ont sollicitée lors de la tenue de ses permanences en Mairie. Un élu doit être à l'écoute des citoyens qui rencontrent des difficultés dont la compétence relève du domaine du Conseil Général : insertion RMI-RMA, personnes âgées, handicapés, aides à l'enfance, logement, transports, enseignement. La régression sociale organisée par le gouvernement Raffarin plonge de plus en plus de familles dans la difficulté et fait que ces compétences seront encore plus sollicitées dans l'avenir.

## Quels sont les rapports du Cercle Progressiste avec les partis politiques de gauche ?

Le Cercle Progressiste est une **association citoyenne** qui regroupe des personnes très diverses. Certaines, une minorité, sont membres de partis politiques. Le Cercle Progressiste respecte le rôle des partis politiques. Il n'a aucune vocation à se substituer à eux ou à les remplacer dans leurs tâches d'analyse et de propositions politiques. Néanmoins, l'opinion générale des adhérents du Cercle Progressiste est, qu'aujourd'hui, **une autre forme d'expression citoyenne est nécessaire**, très proche des problèmes locaux, mais aussi sans indulgence avec le

monde impitoyable que nous impose la mondialisation et dans lequel une majorité des Français ne se retrouve pas.

A l'instar des " cercles républicains " de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui ont joué un rôle déterminant dans l'évolution sociale et politique de notre pays, le Cercle Progressiste entend contribuer au renouveau de la politique, par l'information, la transparence, le débat, l'aide et l'évaluation de la décision politique. Nous sommes donc demandeurs d'une **nouvelle forme de rapports avec les partis politiques de gauche.**

## Les partis politiques de gauche sont-ils conscients de la richesse d'idées des associations citoyennes ?

Il y a encore beaucoup de différence entre les discours et la réalité. Le Cercle Progressiste a fait savoir au Parti Socialiste, au Parti Communiste et aux Verts qu'il avait été **fort peu tenu compte des associations citoyennes** dans la préparation des élections locales et des choix des candidats.

Dans notre canton, qui est un canton nouveau, issu d'un redécoupage politique de Messieurs Gaudin et Sarkozy, en dépit de toute cohérence (à Aubagne, des morceaux de rues font maintenant partie de cantons différents !), il aurait sans doute été possible d'inaugurer aussi une concertation beaucoup plus large que les seuls partis politiques. Cela n'a pas été le cas. Pire, à La Ciotat, la gauche ne s'est pas mise d'accord sur le soutien à la candidate

sortante... Irresponsabilité suicidaire ? Nous verrons bien, mais sans doute, une meilleure écoute des associations citoyennes aurait-elle permis d'éviter cette stupidité et le risque de voir la droite conquérir ce canton. Il nous semblait pourtant que la leçon des législatives avait été entendue (les deux candidates de gauche, ratant de peu leur qualification pour le second tour, avaient abandonné les électeurs de gauche devant le triste choix droite-FN). C'est bien parce que beaucoup de nos adhérents estiment que " la politique est une chose trop importante pour la laisser aux seuls partis politiques ", que nous pensons que **les associations citoyennes de gauche sont indispensables aujourd'hui à la réflexion.**

## Pourtant, dans notre nouveau canton, un candidat unique, soutenu par le PS, le PC et les Verts, se présente, n'est-ce pas mieux que la division ?

Absolument, et c'est aussi beaucoup plus clair et motivant pour les Carnussiens. Nous saluons cette décision et souhaitons qu'il puisse remporter l'élection. Nous espérons

aussi que la division dans notre ancien canton (aujourd'hui la Ciotat) ne fera pas perdre à la gauche un siège précieux.

## Pourquoi adhérer ? Et bien, pour au moins une raison importante

*Plus nous sommes d'adhérents, plus nous avons de poids auprès de la mairie de Carnoux, auprès de nos partenaires politiques, aux côtés de nos amis membres d'autres associations citoyennes, pour défendre plus efficacement nos idées.*

Nom : Prénom :

Adresse :

Signature :

Recopiez ou découpez le bulletin ci-contre, libellez un chèque de 15 euros à l'ordre du Cercle Progressiste Carnussien, puis expédiez-le à l'adresse ci-contre.  
13470 Carnoux en Pce

Les statuts de l'association vous seront adressés sur simple demande.

**Votre aide financière est essentielle pour éditer notre Lettre, notre Journal et organiser nos conférences et actions. Les dons sont possibles.**

Le Cercle Progressiste Carnussien  
30 avenue Maréchal Foch  
13470 Carnoux en Pce

[www.carnouxprogres.com](http://www.carnouxprogres.com)  
mail : [carnouxprogres@ifrance.com](mailto:carnouxprogres@ifrance.com)

## Elections Régionales, Cantonales : **Un enjeu à Carnoux**

En 2003, le Conseil Général a versé 285 594€ à Carnoux dont 25 785€ pour les associations sportives, 37 284€ pour l'enseignement, 92 603€ pour l'emploi et 119 693€ pour les équipements municipaux.



La plupart des réalisations municipales bénéficient d'importantes subventions du Conseil Général ou du Conseil Régional. Par exemple, les travaux de la salle ARTEA (Espace Arts et Loisirs), ont coûté 2,57 millions d'euros, dont 25 % ont été financés par le Conseil Général et 11 % par le Conseil Régional.

### **Pourquoi les élections cantonales et régionales sont-elles importantes ?**

Les élections cantonales et régionales ont cette particularité : elles concernent deux collectivités territoriales dont dépend énormément notre vie quotidienne. En effet, entraide et solidarité, logement social, transports en commun, éducation secondaire, culture, développement

économique, ... sont largement financés par le Conseil Général et le Conseil Régional. La continuation de la décentralisation ne fera qu'accentuer leur importance. Même si ce n'est pas toujours explicité, la plupart des réalisations de la Municipalité bénéficient largement de fonds de ces collectivités.

La plupart des **problèmes qui préoccupent les Carnussiens** (dont le Journal du Cercle Progressiste s'est régulièrement fait écho) ne pourront trouver de solution dans la seule action communale, sans la mise en place de politiques adaptées au Conseil Général et au Conseil Régional.

### **Pourquoi le Cercle Progressiste s'engage-t-il ?**

Le Cercle Progressiste rassemble les Carnussiens qui se retrouvent dans les idées humanistes, sociales et économiques de la Gauche. Tous les citoyens sont concernés par les élections, par la démocratie. On a bien vu où menait l'abstention massive : elle fait le jeu de l'extrême droite xénophobe et réactionnaire.

Sans ambiguïté, le Cercle Progressiste soutient le bilan du Conseil Général et du

Conseil Régional et les candidats qui s'en réclament. Il a fait des propositions pour le programme d'une prochaine mandature. Celles-ci ont été entendues. Nous ne souhaitons pas la venue de majorités de droite ou d'extrême droite qui, comme Monsieur Raffarin, accentueraient la désindustrialisation et les inégalités sociales, mépriseraient la recherche et la culture, et transformeraient irréversiblement notre

région en une région uniquement touristique pour les européens du nord, où les simples gens ne pourraient même plus se loger en raison de l'amplification de la spéculation immobilière. Nous voulons un développement économique harmonieux, respectueux de notre environnement et de notre qualité de vie. **Ces élections nous concernent au premier chef !**

### **Pourquoi le Maire de Carnoux s'engage-t-il sans le dire ?**

Monsieur Giorgi se dit apolitique. C'est, du moins ainsi qu'il s'est fait élire et qu'il se complait à la répéter. Il siège pourtant à la Communauté Urbaine dans le groupe UMP. Il soutient aujourd'hui ouvertement le candidat de la droite aux cantonales, apparaissant, en photo dans son document électoral, ainsi que le candidat-ministre de la droite à la Région et

participe à ses meetings. Les Carnussiens ont le droit à la transparence politique. Mr Muselier, lors de sa réunion publique le 19 Février à La Ciotat, déclarait, avant de s'en prendre violemment à la gauche : "Je salue mon complice, le sénateur maire de Marseille, ainsi que le sénateur Francis Giraud. Je remercie également les Maires,

Roland Giberti, Jean Pierre Teisseire, André Essayan, **Jean-Pierre Giorgi**, et mon ami Jean Louis Tixier". L'apolitisme de Monsieur Giorgi est un **apolitisme de façade**. Libre à lui de soutenir électoralement la droite, mais il doit en informer les Carnussiens et assumer ce choix devant eux.



## L'assemblée sortante

**Président : Jean-Noël GUERINI, PS**  
PS-PRG : 28 élus  
PC : 8 élus  
UMP : 12 élus  
Non-inscrits : 4 élus  
MNR : 1 élu

## Le mode de scrutin

Renouvellement par moitié tous les 3 ans.  
En 2004, 31 conseillers généraux seront élus ou réélus.

Ce sont désormais 57 élus qui siègeront à l'Assemblée départementale qui n'en comptait, jusqu'à cette date, que 53. En effet, à l'occasion de ce scrutin, quatre nouveaux cantons ont été créés (dont le nôtre) à la suite d'un découpage scandaleux de MM Sarkozy et Gaudin, effectué en dépit du bon sens afin de favoriser des conseillers de droite.

Un conseiller général est élu pour 6 ans, au suffrage universel direct, par scrutin uninominal à 2 tours, à raison d'un conseiller par canton.

Pour être élu, un candidat doit recueillir la majorité absolue (plus de 50% des voix).

Si personne ne l'atteint au premier tour, un second tour est organisé le dimanche suivant : peuvent s'y présenter les candidats qui ont réuni plus de 10% des votes.

Les conseillers généraux élisent un Président tous les 3 ans.

### *Les autres candidats se réclamant d'opinions de gauche :*

- Richard BACHELIER, présenté par l'Association Rouge Vif, comme "communiste et syndicaliste",

- Cyril BELMONTE, présenté par Lutte Ouvrière.

Outre Patrick Arnoux et les deux candidats ci-dessus, 5 autres candidats se présentent dans notre nouveau canton.

# Conseil Général



Le collège des Gorguettes, bâtiment sous la responsabilité du CG13, qui, fait rare en France, finance les manuels scolaires.

## Question à Jean-Noël GUERINI, Président du CG13

*Quel bilan tirez-vous de vos 5 années de présidence ?*

Avec l'éducation, la solidarité, les grands projets, mais aussi l'aide aux communes et l'amélioration du cadre et la qualité de vie, nous pouvons évoquer la santé, l'un des axes essentiels de nos interventions qui visent à construire la justice sociale et l'éducation à laquelle nous consacrons chaque année 200 millions d'euros.

Dans votre canton, je fais confiance à Patrick ARNOUX pour nous aider à continuer notre politique sociale pour le bien de tous..

## Question à Patrick ARNOUX, candidat PS, PC, Verts, PRG et mouvement républicain

*Quel est le sens de votre candidature d'union à gauche ?*

Etre à l'écoute des plus fragiles, à tout âge de la vie. Développer la solidarité, partager et agir au plus près. Mon action visera, chaque jour, à stimuler l'emploi et le développement en protégeant l'environnement.

Je m'engage à aider au développement de la vie citoyenne en favorisant notamment la création de la Maison des Associations tant attendue à Carnoux. Il me semble également indispensable de créer un véritable service public de transports entre Aubagne, Carnoux, Roquefort la Bédoule et Cassis.



## Les compétences du Conseil Général

Au-delà des missions fixées par la loi (la solidarité, les routes, les collèges, l'aménagement du territoire ...), le Conseil général agit aussi pour améliorer le quotidien des habitants des Bouches-du-Rhône dans d'autres domaines tels que l'économie, l'emploi, la culture, le sport,...

**Action sociale et sanitaire :** enfance et famille, handicapés, prévention sanitaire, personnes âgées, Insertion. RMI-RMA, jeunesse, logement social.

Aménagement, **infrastructures**, développement économique, routes, ports de commerce et de pêche.

**Transports** routiers et scolaires inter-urbains.

**Développement économique :** aides aux entreprises, pôles économiques et logistiques, tourisme.

**Education, culture, sport, collèges,** culture, soutien aux clubs et aux comités sportifs.

**Environnement,** Cadre de vie, aides aux communes, gestion et protection de la forêt.

Service Départemental d'Incendie et de Secours.

**Montant du budget primitif du Conseil Général : 1,3 milliards d'euros.**

# Conseil Régional



Les transports ferroviaires régionaux : une compétence de la Région.

## Question à Michel VAUZELLE, Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur

### Quelle est votre priorité pour la région ?

Notre priorité est le social et le positionnement de la région comme grande région euro-méditerranéenne et écologique.

Nous voulons être des résistants à la mondialisation et à la politique ultra-libérale de Jean-Pierre Raffarin. C'est la raison pour laquelle nous avons recentré les moyens de la région sur une politique sociale.

Nous voulons faire de notre région un espace pour tous, et pas seulement pour les riches et les biens logés. Nous voulons être solidaires et ne laisser personne sur le bord du chemin, alors que la France est actuellement dirigée par la droite la plus réactionnaire depuis la Libération.

En deux ans, on est passé de la fracture sociale, à la facture sociale, la précarité ne frappe plus aujourd'hui uniquement les plus démunis mais aussi les cadres, les classes moyennes.....

Notre programme, constitue un contrat avec la population :

L'emploi, la priorité : objectif créer 50.000 emplois en 6 ans, dont 10.000 emplois jeunes, aider les petites entreprises à s'installer (aide à l'acquisition foncière) et à exporter, favoriser l'installation de 3.000 agriculteurs.

Autre priorité : réduire les inégalités et faire de PACA une région plus juste et plus humaine pour tous ( 120 millions d'euros soit 10% du budget de la région seront ainsi dédiés à des actions spécifiques de solidarité aux plus démunis). 6.000 jeunes en difficulté se verront financer leur permis de conduire, 100.000 logements sociaux et 2.000 logements étudiants seront financés.



## Les compétences du Conseil Régional

Les grands domaines de compétence des Régions concernent le **développement économique**, l'**aménagement du territoire**, l'éducation (lycées), la **formation professionnelle** et l'**apprentissage**, les **transports régionaux**.

Ainsi, à titre d'exemple, durant la mandature qui se termine, le Conseil Régional a créé 38 000 emplois supplémentaires, financé 7000 emplois jeunes, soutenu 400 nouvelles installations agricoles par an, créé 560 places supplémentaires dans les établissements spécialisés pour nos personnes handicapées, rénové 13 maisons de retraite, assuré la sécurité dans les trains

régionaux en créant 211 agents, payé aux 161 459 lycéens et leurs familles leurs livres scolaires, acheté les 11 000 premiers équipements professionnels pour les lycéens en CAP et BEP, mis en circulation 460 TER par jour, acheté 35 nouvelles rames de train, rénove 20 gares, aidé et soutenu 15 000 associations, offert 40 000 chéquiers lecture pour les jeunes, rénové et réhabilité les HLM pour 31 M€, protégé les 130 ports grâce à l'opération « Ports Propres » Les régions vont être amenées à prendre encore plus d'importance, notamment dans le cadre de la **décentralisation**.

**Montant du budget primitif du Conseil Régional : 1,191 milliards d'euros.**

## L'assemblée sortante

**Président : Michel VAUZELLE, PS**

PS : 33 élus

PC : 14 élus

UMP/UDF : 40 élus

FN: 22 élus

MNR : 10 élus

Non inscrits : 3 élus

## Le mode de scrutin

122 sièges à pourvoir, 48 rien que pour les Bouches du Rhône.

Election pour six ans, au scrutin de liste, selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

### Attribution des sièges :

Les listes sont déposées au niveau régional, mais les candidats sont répartis entre les départements constituant la région.

Le nombre de sièges à attribuer pour chaque liste est calculé globalement au niveau régional, puis réparti entre les sections départementales en fonction du nombre de suffrages obtenus dans chaque département.

**Au second tour de scrutin**, les listes ayant obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés au premier tour peuvent se maintenir, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

### Attribution des sièges :

La liste qui obtient la majorité des suffrages exprimés se voit automatiquement attribuer le quart des sièges à pourvoir (bonus). Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

### Les autres listes se réclamant d'opinions de gauche :

- Samuel JOHSUA, Liste Communiste

Révolutionnaire et Lutte Ouvrière,

- Philippe SAN MARCO, "Région Citoyenne".